

CONFÉRENCE DE PRESSE DE M. FRANÇOIS HOLLANDE, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, SUR L'UNION EUROPÉENNE FACE AUX CRISES SYRIENNES ET UKRAINIENNES, LA DÉFENSE EUROPÉENNE ET SUR LA CRISE MIGRATOIRE, À BERLIN LE 15 DÉCEMBRE 2016.

15 DECEMBER 2016 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Le Conseil européen a été essentiellement consacré à la situation internationale et à ce que l'Europe doit faire pour sa propre défense. Il y a eu tard ce soir une discussion sur les principes et les conditions de la négociation sur le Brexit, pour que les institutions puissent être pleinement mobilisées par rapport à cet enjeu.

Je reviens sur la situation internationale puisqu'elle a été pour l'essentiel au cur des débats du Conseil européen, et c'est bien légitime avec ce qui se produit à Alep. Avec cette population civile qui cherche à trouver un chemin pour sortir de cet enfer et qui appelle à une solidarité internationale, qui enfin se déploie, avec trois principes qui ont été retenus par le Conseil européen, ceux-là même que j'avais exprimés avec les organisations internationales, ces principes que j'avais portés avec A. Merkel quand j'étais Berlin, ces principes que le maire d'Alep a aussi considéré comme essentiels pour permettre que la population civile puisse sortir d'Alep - il y a encore 55.000 personnes qui sont ainsi prises au piège - puisse sortir sans voir sa sécurité menacée et donc avec le concours autant qu'il est possible d'éléments internationaux garantissant sa sûreté. Ça, c'est le premier principe.

Le second principe, c'est l'accès par des couloirs humanitaires à Alep de ce qui peut être l'aide alimentaire et les médicaments indispensables pour la population qui restera à Alep.

Et enfin le troisième principe, c'est de garantir la sécurité, la protection des établissements sanitaires hospitaliers en dehors d'Alep pour accueillir les blessés et surtout les plus fragiles qui aujourd'hui cherchent précisément à être sauvés.

Il y a eu également sur cette question syrienne l'évocation des responsabilités et la Russie et l'Iran ont clairement été identifiés comme ayant ces derniers mois notamment pour la Russie, pour l'Iran c'est encore plus ancien, joué un rôle dans l'écrasement de la rébellion à Alep, rébellion qui pour une grande part était celle de l'opposition modérée et en aucun cas d'éléments terroristes d'Al Nostra ou de Daech, et c'est pourquoi la responsabilité aujourd'hui de la Russie, c'est de respecter les principes que le Conseil européen comme d'autres organisations ont ainsi proclamés et qui doivent être absolument mis en uvre.

Il y a aussi une solution politique à faire prévaloir et mandat a été donné à Mme Mogherini, comme nous le faisons nous aussi, comme pays membre du Conseil de sécurité des Nations Unies, c'est de tout faire pour qu'il puisse y avoir l'ouverture de négociations à Genève permettant de trouver une solution à ce conflit qui dure déjà depuis près de cinq ans.

Le second sujet, cela a été l'Ukraine et le rapport que nous devons faire, Mme Merkel et moi-même, sur la mise en uvre des accords de Minsk. Constat a été fait que ces accords ne sont pas véritablement mis en uvre comme il était prévu et donc il y a là encore de la part de la Russie une réticence ou une résistance à aller plus loin que ce qui était prévu dans les accords de Minsk et donc il a été décidé que les sanctions seraient prolongées.

Et en même temps les autorités ukrainiennes doivent également prendre leur part dans la mise en uvre des accords de Minsk et il était aussi nécessaire de leur donner un certain nombre de perspectives.

L'accord d'association était bloqué à cause d'un referendum qui a eu lieu aux Pays-Bas. Une solution a été trouvée à cette difficulté permettant au gouvernement néerlandais de revenir au parlement afin qu'il accepte de permettre la ratification de l'accord d'association.

Donc là encore, globalement, sur l'Ukraine chacun doit prendre sa responsabilité. Les accords de Minsk doivent être appliqués, l'accord d'association doit entrer en vigueur mais en même temps les autorités ukrainiennes doivent faire les efforts qui soit attendus et prendre leur part de l'application des accords de Minsk, et pendant cette période les sanctions sont maintenues.

Le point le plus important du Conseil européen quant aux décisions qu'il y avait à prendre c'était enfin

de marquer sa volonté, la volonté du continent européen, d'organiser sa propre défense, bien sûr en pleine complémentarité, en pleine cohérence avec l'Alliance atlantique et d'ailleurs le Secrétaire général de l'OTAN était présent au moment où ces décisions ont été prises.

La décision, c'est de faire que l'Europe s'organise pour sa propre défense et puisse déployer des capacités qui soient permanentes et qui puissent permettre de conduire des opérations militaires ou civiles avec une chaîne de commandement distincte.

C'est aussi de dégager des moyens nouveaux, d'abord sur le plan budgétaire pour faire qu'ensemble des pays européens puissent atteindre l'objectif de 2% de la richesse nationale consacré à l'effort de défense. La France y est presque. La France est un des pays européens qui consacre le plus de dépense publique par rapport à sa richesse nationale pour sa défense.

Et aussi créer un fonds européen de sécurité et de défense qui puisse apporter des financements pour la recherche militaire et permettre d'avoir une véritable industrie européenne de défense pour que les matériels puissent être les mêmes sur tout le territoire européen dès lors qu'il s'agit d'assurer ensemble notre propre sécurité.

Il y a aussi une dimension de soutien à l'égard des pays africains qui, eux aussi, doivent être accompagnés dans l'effort de défense, dans leur propre sécurité. C'est une dimension qui a été également présente.

Puisque je parle de l'Afrique, je veux revenir sur la question des migrations, parce que là encore, le conseil européen a prévu c'était d'ailleurs prévu par la rencontre de La Valette, à Malte- d'accompagner financièrement le développement des pays africains afin de maîtriser les mouvements migratoires et d'assurer une croissance, un développement, des emplois, dans les pays qui connaissent effectivement des mouvements de population de l'Afrique vers l'Europe.

J'ai eu notamment l'occasion de m'entretenir avec la chancelière Merkel, le Président du Conseil italien, le président du gouvernement espagnol et avec M. Issoufou, le président du Niger, parce qu'il y a un accord exemplaire pour le développement de ce pays, qui est un pays clef, un pays de transit qui doit prendre sa responsabilité pour éviter des mouvements migratoires.

J'ai évoqué aussi à cette occasion la situation de la Libye, compte tenu des difficultés qu'a le gouvernement d'union nationale pour assurer véritablement son autorité sur l'ensemble du territoire libyen, et donc de faire en sorte que nous puissions accompagner ce gouvernement, assurer la réconciliation, et avoir une politique qui permette d'éviter que partent des bateaux de Libye, qui mettent d'ailleurs en péril les migrants qui y sont accueillis.

Nous devons utiliser la période de l'hiver pour avoir, avec la Libye, toutes les garanties qu'il n'y aura pas de flux migratoires avec les trafics que l'on connaît, qui financent d'ailleurs une partie du terrorisme et qui pourraient mettre en cause la vie d'un certain nombre de personnes fuyant la Libye pour se rendre en Europe.

Je termine sur le Brexit. A la fin du Conseil, nous avons eu cette discussion de principe. Pas sur le fond de la négociation. Les principes vous les connaissez : il ne peut pas y avoir de remise en cause des principes de libre circulation si le Royaume Uni veut accéder au marché intérieur. Il n'y a pas de pré-négociation, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de discussion avec le Royaume Uni tant que le RU n'a pas déclenché l'article 50. Et c'est la Commission européenne qui sera l'interlocutrice du Royaume Uni pour la négociation, avec le Conseil européen qui en fixera les orientations, et le Parlement européen qui sera associé à toutes les étapes du processus.

Voilà ce que nous avons déterminé comme méthode, comme calendrier, et comme répartition des tâches entre les institutions européennes.

Mais je reviens à ce qui a été l'essentiel du Conseil : quand il y a une situation aussi grave que celle qui se produit en Syrie, et pourtant qui n'est pas nouvelle, parce que si je partage l'émotion de ceux qui manifestent partout en Europe et au-delà de l'Europe pour crier leur indignation par rapport à ces bombardements, ces massacres qui ont eu lieu à Alep, comment oublier que le conflit syrien a fait déjà plus de 300.000 victimes, des millions de personnes déplacées, des réfugiés en grand nombre, et une situation humanitaire insupportable.

La France a toujours considéré que nous avons une responsabilité, parce que nous ne pouvons pas laisser un dictateur procéder ainsi, avec le soutien de pays qui n'ont qu'un seul intérêt : leur influence.

On ne peut pas laisser un dictateur massacrer sa population, utiliser les armes chimiques sans

On ne peut pas laisser un dictateur massacrer sa population, utiliser les armes chimiques sans réaction.

On ne peut pas non plus laisser le terrorisme utiliser l'indignation que l'on peut avoir à l'égard d'un régime pour endoctriner et enrôler des jeunes en Syrie, en Irak ou, hélas, en Europe.

Nous devons donc lutter contre le terrorisme, et contre ces groupes islamistes : Daech, Al-Nosra. Nous devons le faire avec une grande détermination, c'est ce qu'a fait la France, en participant à la coalition, en agissant, encore récemment avec le déploiement du porte-avion Charles de Gaulle. J'ai pu me rendre de l'efficacité de ce que nous avons fait. Maintenant il faut trouver une solution politique, tout en continuant la lutte contre le terrorisme.

Voilà ce que je voulais surtout signifier. Depuis plusieurs années, la France a toujours dit que la solution était politique, qu'elle ne pouvait pas être militaire. Ce n'est pas parce qu'Alep va tomber entre les mains du régime que pour autant il en a terminé avec la révolution qui est née en 2011. On peut écraser une ville. On n'écrase pas une aspiration. Cette aspiration d'avoir une solution politique, elle demeure en Syrie.

Il y a aussi une nécessité de protéger les populations. Il y a un devoir humanitaire. Ce devoir humanitaire, il est celui que le droit international nous impose. Il est aussi celui de la conscience. Cette conscience elle doit être exprimée, pour faire pression sur les pays qui ont considéré qu'ils pouvaient avoir un gain à un moment ou un autre dans ce conflit. Il n'y aura pas de gain. Il y aura une perte pour l'ensemble de la communauté internationale si rien n'est fait après ce qui vient de se produire ces derniers jours à Alep.

Je peux maintenant répondre à vos questions.

QUESTIONS/REPONSES :

France inter : Bonsoir M. le Président, concernant Alep, et la situation en Syrie, la France a demandé une nouvelle réunion d'urgence du Conseil de sécurité qui, selon notre ambassadeur sur place, pourrait avoir lieu demain. Que peut attendre la France de cette nouvelle réunion du CSNU ? Plus précisément, on parle aussi des risques qui pèsent maintenant sur la population évacuée d'Alep qui pourrait aller vers Idlib. Là aussi il y a des risques semble-t-il : pas suffisamment d'observateurs selon M. de Mistura. La France et l'UE peuvent-elles faire quelque chose dans cette nouvelle phase ?

La France a pris cette initiative de demander une réunion du CSNU justement pour traiter des questions humanitaires et faire en sorte que le couloir humanitaire puisse être sécurisé, que des observateurs internationaux puissent être présents et que l'on puisse éviter d'autres actes graves à l'égard de populations qui se seraient réfugiées dans une autre ville, Idlib en l'occurrence. Et ouvrir des lieux où la population pourrait se mettre à l'abri.

Le CSNU pourrait, j'espère sans blocage, adopter ces mesures d'urgence humanitaire. Ce que j'ai appelé l'ultimatum humanitaire. Et qui devrait être mis en œuvre très rapidement, parce que ces populations doivent trouver un refuge, et en plus il doit y avoir l'assurance qu'un cessez-le-feu doit intervenir. C'est aussi ce que pourrait décider le CSNU : imposer même le cessez-le-feu, et ensuite l'ouverture de la négociation politique.

AFP : Si lors de cette énième réunion du CSNU, la Russie et la Chine opposaient leur veto, quels seraient les moyens de pression supplémentaires dont vous disposeriez encore pour imposer cet ultimatum humanitaire, qui n'est d'ailleurs pas tout à fait un ultimatum puisqu'aucun délai n'a été fixé. Des sanctions complémentaires à l'égard de Moscou sont envisageables ?

Première question : la Russie peut-elle mettre son veto à une résolution dont la finalité serait humanitaire ? La Russie a plusieurs fois mis son veto à des résolutions politiques, par exemple des résolutions exigeant le cessez-le-feu et l'ouverture de négociation. Ou des résolutions condamnant le régime syrien pour ses exactions. Ou des résolutions liées à un constat de l'utilisation des armes chimiques. Plusieurs fois la Russie a mis son veto.

Mais là la Russie mettrait son veto à une résolution dont la finalité serait humanitaire ? Quelle responsabilité elle prendrait si elle allait jusque-là. Ce que nous voulons en l'occurrence, c'est sauver les populations, alors même que les combats ont quasiment cessé et qu'il y a simplement à assurer qu'il soit possible, à Alep, de nourrir une population de l'ordre de 50.000 à 100.000 personnes et de soigner des enfants, des vieillards, qui aujourd'hui sont en risque parce que tout blessé peut mourir, compte tenu de l'absence de tout équipement de santé. Tous les hôpitaux ont été détruits à Alep.

Comment serait-il possible de mettre son veto à une résolution dont l'objet serait simplement d'assurer l'accès de l'aide humanitaire et de protéger les populations civiles ? Je n'imagine même pas qu'il soit possible de le faire.

Deuxième question : les sanctions. Les sanctions concernant l'Ukraine n'ont rien à voir avec les sanctions concernant la Syrie. Ce qui est mis en cause dans l'attitude russe, c'est le fait que les accords de Minsk ne sont pas mis en œuvre comme c'était prévu.

Mais pour la Syrie, l'UE n'a pas prononcé de sanctions. Il y a eu de sanctions par rapport à des personnalités syriennes depuis plusieurs années. Mais par rapport à l'attitude de la Russie, il n'y a pas eu de sanctions du Conseil européen à ce stade. Cela fait partie des options qui pourraient être ouvertes. Nous n'en sommes pas là. Mais c'est vrai que le Conseil européen aurait à se prononcer dans les prochaines semaines s'il y avait une situation en Syrie qui pouvait effectivement montrer qu'il y a eu une violation des droits humanitaires les plus élémentaires.

Question (RTL) : François Fillon, candidat à la présidentielle, a critiqué aujourd'hui à Bruxelles la diplomatie passée des Européens en général. Concernant l'avenir et à la façon de trouver une solution politique, il dit qu'il faut maintenant mettre autour de la table tous ceux qui ont commis des crimes aujourd'hui. Selon vous, cette solution permettrait de trouver une paix en Syrie et de mettre en échec l'Etat islamique qui occupe encore une bonne partie du nord de la Syrie ?

Je vais faire un peu d'histoire, ce n'est jamais mauvais. C'est le gouvernement de François Fillon, sous la présidence de Nicolas Sarkozy, qui a rompu les relations diplomatiques entre la France et la Syrie en 2011, après déjà les répressions qui s'étaient multipliées contre la population.

Lorsque je suis arrivé aux responsabilités, la Syrie était déjà dans un conflit qui avait dégénéré avec des centaines de milliers de réfugiés, une répression qui ne cessait de s'amplifier et déjà des massacres. Nous avons alors dû faire en sorte qu'il puisse y avoir une négociation, ce que l'on a appelé la conférence de Genève, Genève 1 et Genève 2. Le but était de mettre toutes les parties prenantes, à savoir le régime, l'opposition, et les pays qui ont un rôle à jouer, à savoir l'Iran, la Turquie, l'Arabie saoudite. Bref, des pays qui peuvent être utiles dans ce conflit car ils sont parties prenantes dans ce conflit. Egalement parmi ces pays concernés, les membres permanents du Conseil de sécurité qui sont la Russie, les Etats-Unis, la France.

Je n'ai jamais cessé de parler de la Syrie à Vladimir Poutine pendant toutes ces années et ces derniers mois. Je n'ai jamais cessé d'insister sur la nécessité d'une solution politique. Cette solution politique a finalement à chaque fois été repoussée, empêchée d'ailleurs vu qu'il y avait à chaque fois le veto russe qui empêchait d'obliger le régime à aller vers la négociation.

Donc je suis toujours surpris que certains découvrent ce qui est la constante de la position française, à savoir être intraitable à l'égard du régime compte tenu de ses exactions. Et je n'oublie pas l'utilisation d'armes chimiques en 2013. Mais en même temps, il faut faire en sorte que nous puissions avoir une issue politique.

De la même manière de considérer que la Russie était partie prenante, elle l'est encore davantage, vu qu'elle soutient le régime syrien depuis plusieurs mois avec son aviation et ses conseillers. Et en même temps la Russie devait être associée au processus, il y a eu des discussions ces derniers mois entre la Russie et les Etats-Unis qui n'ont pas abouti.

Donc ce n'est pas un manque de dialogue qui est responsable de la situation, ni le fait que nous ayons voulu écarter une partie prenante. Ce sont la Russie notamment, et l'Iran aussi, qui n'ont pas véritablement voulu de ce processus. La Russie voulait l'écrasement de l'opposition, avec une confusion toujours maintenue entre l'opposition et les groupes terroristes. Il y a des groupes terroristes en Syrie, et nous les combattons. Mais il y a aussi une opposition démocratique, qui attend d'être associée à un processus démocratique. Quand je m'étais entretenu avec Vladimir Poutine à Paris et à Moscou il y a quelques mois, c'était pour que nous puissions agir ensemble contre Daech, contre l'Etat islamique. La Russie n'a pas vraiment soutenu le régime contre Daech, mais contre l'opposition modérée. C'est la coalition internationale qui mène l'action la plus déterminante contre Daech, en Syrie et en Irak. C'est une autre affaire, mais c'est le même groupe.

Quand nous luttons contre l'Etat islamique, par exemple à Mossoul, en Irak, nous épargnons la population civile. Chacun peut faire la comparaison avec ce qui se produit à Alep. Lorsqu'il s'agit de

reconquérir une ville, ce serait tellement simple mais ce serait odieux de la bombarder et de l'écraser, de faire de nombreuses victimes parmi la population civile, en étant à peu près certain qu'il y aurait forcément un effet sur les capacités de résistance de Daech. Mais nous ne l'avons pas fait, nous soutenons autant qu'il est possible les forces irakiennes dans leurs opérations de reconquête, sans mettre en cause les populations civiles, cela s'appelle le droit humanitaire.

Ce qui est en cause, c'est la responsabilité de la Russie, et aujourd'hui nous devrions être tous unis, comme nous l'avons été au Conseil européen. Nous devrions être tous unis en France, afin de dire que la Russie puisse prendre sa part de la situation humanitaire, qu'elle a d'ailleurs contribué à créer, et de la nécessité d'une solution politique, plutôt que de laisser penser qu'il suffirait de parler à Vladimir Poutine. Non, cela ne suffit pas de parler à Vladimir Poutine, il faut faire la pression nécessaire pour qu'une solution politique soit trouvée.

France 3 : Toujours à propos de l'Histoire, le maire d'Alep disait que l'Histoire n'oubliera pas. Vous êtes en train de nous expliquer que la diplomatie française n'a commis aucune erreur vis-à-vis de la Syrie ? Vous connaissez les critiques, on a cru pendant très longtemps que Bachar El-Assad allait tomber et nous l'avons écarté comme interlocuteur possible, d'où la position de François Fillon. Et surtout depuis 2014, nous nous sommes peut-être trop focalisés sur la lutte et le combat contre Daech, sans soutenir aussi fermement et aussi puissamment que nous aurions pu le faire ce qui restait de l'opposition modérée.

Cela pose deux questions : premièrement, a-t-on voulu écartier Bachar El Assad ? Oui, c'est un dictateur qui a massacré son propre peuple, mais en même temps la diplomatie française n'a jamais prétendu, et je vous ai rappelé quel gouvernement a rompu les relations diplomatiques avec la Syrie.

La diplomatie française a toujours dit qu'il fallait une négociation avec des représentants du régime. Des représentants du régime ont été associés aux discussions à Genève. Il y avait la question du départ de Bachar El Assad dans ces discussions, c'est vrai.

Mais c'était surtout pour la constitution d'un gouvernement de transition, où devaient se trouver des éléments du régime actuel, et des éléments de l'opposition. Et c'est d'ailleurs toujours la solution qui est avancée par la France et par d'autres pays, heureusement. Pour qu'il y ait une issue politique il faut forcément le régime actuel avec d'autres, pour assurer la réconciliation nationale et la question après du sort de Bachar El Assad.

Nous avons tenu sur cette ligne, et nous avons eu raison, car comment admettre qu'un dictateur puisse utiliser des armes chimiques contre son propre peuple ?

Mais en même temps, et c'est la deuxième question, il fallait bien aussi assurer notre lutte contre Daech, et ne pas faire la confusion entre les groupes terroristes et l'opposition.

Et nous avons toujours soutenu l'opposition, l'opposition modérée. Quand le maire d'Alep souligne qu'il a eu le sentiment d'avoir été abandonné, ce n'est pas par la France, jamais par la France. Cette opposition que j'ai d'ailleurs reçue encore récemment, et que je n'ai jamais cessé de recevoir au cours de ces quatre dernières années, a toujours souligné le rôle qu'avait pu avoir la France et du soutien que nous lui avons apporté. Nous avons toujours fait très attention, la France, à ne considérer et à ne reconnaître que l'opposition modérée et à ne jamais fournir d'aide ou du matériel à des groupes qui pouvaient être en partie liés à Daech ou Al Nosra, c'est-à-dire à des groupes terroristes.

Je ne dis pas que nous n'avons pas fait des erreurs d'interprétation de certains événements, mais en août 2013, je pensais qu'il était nécessaire de réagir quand Bachar El Assad a utilisé des armes chimiques. Une autre solution a prévalu, nous en voyons aussi les conséquences.

Sur ce sujet-là et sur d'autres, je suis prêt à répondre de tous les actes que j'ai pu poser, et de tous les propos que j'ai pu tenir. Mais je ne suis pas là pour faire un exercice de justification, car ce serait presque indécent vu ce qui se passe à Alep, et ce qui pourrait se passer dans d'autres villes, et alors même que les groupes terroristes continuent - vous avez vu que Daech a repris Palmyre - ce serait indécent de savoir si cela a été bien fait ou mal fait.

Ce qui compte, c'est de faire en sorte que nous puissions sauver des vies et que nous puissions trouver une solution politique. La France continuera, en tous cas et je continuerai jusqu'au mois de mai prochain à tenir cette ligne en associant toutes les parties prenantes et en n'écartant aucune.

Il sole 24 ore : Il y a une opération française de Vivendi en Italie menée contre la société Mediaset. En avez-vous parlé avec le Président du Conseil italien ? Le gouvernement italien considère cette opération

avez-vous parlé avec le Président du Conseil italien ? Le gouvernement italien considère cette opération comme hostile, avez-vous la même impression ?

Premièrement, je n'en ai pas parlé avec le Président du Conseil italien.

Deuxièmement, je ne suis pas informé de ce qui a été décidé par le groupe Vivendi, qui ne m'en a pas rendu compte et qui n'avait pas à m'en rendre compte.

Ce sont des opérations purement privées. Il y avait à un moment un lien qui s'était établi entre Vivendi et Mediaset. Ce lien s'est rompu, il y a des opérations d'ordre privé qui obéissent à des logiques capitalistes, qui ne sont pas du ressort du gouvernement.

Nous n'avons pas d'intérêts dans telle ou telle opération, donc nous n'avons pas à intervenir dans un sens ou dans l'autre. D'ailleurs, je ne vois pas très bien ce que nous pourrions faire, ni pour dissuader, ni pour encourager.

Une question sur le projet de résolution au Conseil de sécurité des Nations Unies. Est-ce que ce projet serait présenté dès la réunion de demain ?

Tout d'abord nous allons y travailler avec nos partenaires pour aboutir à un résultat. Nous ne faisons pas une réunion du Conseil de sécurité simplement pour dire que nous avons fait quelque chose.

Ce que nous voulons, c'est que cette résolution puisse avoir un effet direct et notamment sur les observateurs internationaux, parce que c'est ce que demande la population pour être rassurée, parce que lorsqu'elle sort de la ville d'Alep, elle s'interroge sur savoir ce qui va se produire.

Vous savez que nous avons eu un certain nombre de témoignages selon lesquels les jeunes hommes étaient immédiatement enrôlés dans l'armée syrienne, que d'autres étaient emprisonnés. Pour éviter qu'il y ait ce risque, pour éviter qu'il y ait cette appréhension et donc cet empêchement, les observateurs internationaux, et c'est ce que j'ai réclamé, doivent être présents. C'est vrai que la résolution du Conseil de sécurité pourrait donner un cadre de droit à cette présence. La réunion est demain, mais c'est cette nuit que les choses doivent avancer.

Une question sur la Grèce. Vous avez dit dans la journée votre opposition à un report de l'allègement de la dette grecque. En avez-vous parlé avec Madame Merkel ? L'avez-vous convaincue de ne pas demander ce report ?

J'avais vu Madame Merkel à Berlin à l'occasion de la réunion que nous organisons sur le numérique et nous avons échangé sur la question de la Grèce. Puis il y a eu des déclarations qui ont été faites suite à des mesures prises par le gouvernement grec et je me suis exprimé en disant qu'on ne pouvait pas demander encore davantage d'efforts à la Grèce au-delà de ce qui avait été prévu dans les accords qui avaient permis justement de trouver une solution- et qu'il y a nécessairement à alléger le fardeau de la dette dans des conditions qui doivent être précisées à l'évidence.

Donc, il y a encore quelques contacts qui seront pris dans les prochains jours. J'ai vu M. Tsipras. Mme Merkel verra M. Tsipras et nous devons travailler pour que, là encore, une solution soit trouvée permettant le respect des engagements par le gouvernement grec, de ce qu'il a lui-même promis, et puis la deuxième revue, puisque cela s'appelle ainsi, et le programme et l'allègement, pour partie, de la dette.

Voilà ce que nous avons à faire et j'ai tenu à m'exprimer clairement sur cette question parce que je crois que dans le contexte que l'Europe connaît, il ne faut pas ajouter de l'incertitude à l'incertitude. Il y a suffisamment d'interrogations alors que la croissance est plutôt favorable, c'est ce que confirmait la Président de la Banque centrale européenne, qui était également présent durant une partie de nos travaux. Il y a des facteurs qui sont tout à fait encourageants et en même temps, il y a des incertitudes. Qu'est-ce que va produire la politique américaine ? Quels sont les risques que nous pouvons avoir avec le prix du pétrole ? Il y a des mouvements sur le marché, vous l'avez vu au niveau de l'euro.

Donc, il y a suffisamment d'incertitudes pour que l'on n'en ajoute pas d'autres. Il y a aussi des incertitudes politiques, électorales pour l'année prochaine. Donc, nous devons faire en sorte que la Grèce ne soit pas un sujet récurrent et que l'on puisse avoir des échéances qui soient respectées et que la Grèce finisse par sortir de la crise qu'elle a connue, et ce qui est en train de se produire.

Merci à tous.